

<https://snetap-fsu.fr/Alerte-a%CC%80-propos-de-la-nouvelle-proce%CC%81dure.html>



Plan étudiants : les secrétaires généraux des syndicats écrivent aux élèves et à leurs parents



- Les Dossiers - Vie fédérale -
Date de mise en ligne : mercredi 29 novembre 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

À l'intention des lycéens et de leurs responsables

Chers élèves, chers parents,

Après l'aberration du tirage au sort lors du passage dans le supérieur des bacheliers de juin 2017, le gouvernement promet aux futurs bacheliers 2018 la liberté de choisir une poursuite d'étude et la garantie d'une place à l'université.

Dans la réalité, il n'en sera rien !

Ce sont les formations de l'enseignement supérieur qui choisiront leurs étudiants dans la limite des places disponibles.

Le nombre d'enseignants-chercheurs a baissé de 10% depuis 2009 alors que le nombre d'étudiants, lui, a augmenté de 294 000 !

Il manque actuellement l'équivalent de 10 universités en France pour répondre aux enjeux de formation supérieure de la jeunesse et permettre des conditions d'accueil et d'études qui soient dignes de notre pays.

Il est prévu 40 000 étudiants supplémentaires à la rentrée prochaine et bien peu de places supplémentaires à leur offrir !

Le projet de loi relatif à l'orientation et à la réussite étudiante permet de généraliser la sélection sur dossier à l'ensemble des formations universitaires autrefois « non sélectives ».

Désormais, chaque vœu, pouvant être groupé par université ou par mention de licence souhaitée, recevra en principe une des réponses suivantes :

1. Oui (sans besoin de justification)
2. « Oui, si » (avec de finition d'un "contrat pédagogique" pour une mise à niveau en fonction des attendus de la formation)
3. En attente
4. Non (si le nombre de places est limité et le dossier de l'élève est jugé insuffisant)

La sélection des candidats puis leur parcours à l'université seront donc fonction d'un profil de finit localement par chaque filière universitaire et éventuellement de l'avis du conseil de classe de l'année de Terminale.

Le baccalauréat n'est donc plus la condition nécessaire et suffisante pour s'inscrire en première année de licence à l'université.

Il est nécessaire pour candidater mais n'est plus suffisant pour s'inscrire dans la filière de son choix.

Avec un calendrier précipité et une plate-forme d'affectation aux règles encore mystérieuses, la procédure

d'orientation risque de se gripper, au de triment des e le ves dont les perspectives de poursuite d'e tudes vont se compliquer.

Par exemple, les « **voeux groupe s** » peuvent imposer des affectations lointaines, non choisies, et **ne cessitant le financement par les familles de de placements et/ou de logement**. Pour les e le ves qui n'auront rec'u aucune proposition, une commission pre side e par le recteur choisira d'autres formations ou il reste de la place, a l'e chelle de toute la re gion acade mique.

.../...

Enfin, alors qu'il y a a peine un.e psychologue de l'e ducation nationale (nouvelle appellation des conseillers d'orientation) pour 1 200 lyce en.ne.s, le gouvernement choisit de transfe rer cette mission d'aide a la construction du projet personnel et de l'orientation aux enseignant.e.s non forme .e.s a ce me tier et a des Volontaires du service civique pluto t que de recruter des PSY-[EN](#) a la hauteur des besoins.

Tout ceci nous conduit a dire que cette nouvelle proce dure n'est ni faite ni pense e pour « ame liorer l'orientation » : elle a pour objectif de limiter l'investissement dans l'enseignement supe rieur public, de permettre aux Universite s de se lectionner les e tudiant.e.s de leur choix en barrant la route aux autres et de dissuader les e le ves de faire les e tudes qu'ils choisissent librement !

Cher.e.s e le ves et parents, nous avons souhaite vous alerter quant aux conse quences qu'auraient l'adoption du projet de loi pour l'acce s a l'enseignement supe rieur et la mise en oeuvre du dispositif d'affectation « ParcoursSup ». Nous voulons laisser ouvert l'acce s a l'enseignement supe rieur aux ge ne rations 2000 !

C'est pourquoi nous nous opposons a ce projet de loi et vous invitons a la plus grande vigilance quant aux proce dures d'orientation que vous allez vivre dans les mois qui viennent.

üüüBernadette Groison Secre taire Ge ne rale de la [FSU](#)
Jean-Marie Le Boiteux Secre taire Ge ne ral du SNETAP-FSU
Bruno Le ve der Secre taire Ge ne ral du SNASUB-FSU
Fre de rique Rolet Secre taire Ge ne rale du [SNES](#)-FSU
Benoi t Hubert Secre taire Ge ne ral du [SNEP](#)-FSU
Paul Devin Secre taire Ge ne ral du [SNPI](#)-FSU
Sigrid Ge rardin Secre taire Ge ne rale du [SNUEP-FSU](#)
Herve Christofol Secre taire Ge ne ral du SNESUP-FSU
Igor Garnarczyk Secre taire Ge ne ral du [SNUPDEN](#)-FSU